Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

_____ Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nº 2022-11-12

Nombre de Conseillers 33

Séance du 29 novembre 2022 Diffusée en direct sur la chaine youtube de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

En exercice: 33

30

L'an deux mille vingt deux, le vingt-neuf novembre,

Présents Représentés: 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER

réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de

Monsieur le Maire.

OBJET:

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux: Mesdames CIDALE Amandine, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, LARLET-LOIR Evelyne, MANOUKIAN MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, SZOHR Evelyne, Messieurs AÏSA Olivier, BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, STOPPOLANI Gilles. VALENTIN Jean-Michel.

D'ORIENTATION **BUDGETAIRE**

DEBAT

EXERCICE 2023

Etaient représentés :

COMMUNE-PORTS

RAPPORT SUR LES **ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Conseillers Municipaux: Madame Laura GENEVOIS (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER), Messieurs Dominique HOCQUET (procuration à Madame Corinne ROCHE-SANNA), Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Gilles STOPPOLANI),

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur: Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20221129-DEL20221112-DE Date de télétransmission : 02/12/2022 Date de réception préfecture : 02/12/2022

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires de l'exercice 2023, sur la base du rapport ci-annexé.

Le rapport et ses annexes, établis en application des dispositions législatives, remis en amont de la séance et joints à la note de synthèse, constituent le support du débat et contiennent les éléments suivants, pour l'ensemble des budgets de la Commune et des Ports :

- Éléments de contexte
- Orientations budgétaires,
- Engagements pluriannuels et besoins de financement
- **Structure** et gestion de la dette.
- * Présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses de personnel, des rémunérations, de l'organisation du temps de travail.

Monsieur le Maire rappelle le principe du Débat d'Orientation Budgétaire et expose les priorités et les principales orientations budgétaires.

Le débat est ainsi organisé sur la base du rapport ci-annexé et des orientations budgétaires exposées.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Prend acte du rapport d'orientation budgétaire – Exercice 2023

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Philippe BARTH

Le Secrétaire de Séance

Yannick GUEGUEN

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20221129-DEL20221112-DE
Date de télétransmission : 02/12/2022
Date de réception préfecture : 02/12/2022